

CONSEIL D'ECOLE DU 2ème TRIMESTRE 2015/2016

Mardi 29 mars 2016

Présents :

Enseignants : Mmes BENMAMMASS, BRELET, BOUKACHABA, SAFI, FERIAER, CHANTEREAU, DE NARDI, SAID BASTIDE, MUDRY, CARRIE, STRUB, PAQUET, CHARI, BENJOUIDA, MOUFANIN et M. BRILLANT.

Administration :

Directrice : Cécile SALGUES
M. DE SURY, Consul Général de France

Excusés :

Inspectrice de l'Education nationale en résidence à Rabat
Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia

Associations de parents d'élèves :

PEEP : Mmes IRAQI, TAZI, SALVAGNAC et M. EL HAYANI et THUAIRE
UCPE : Mmes FREJ, BELKAHIA, BELHAJ, SABER AZZOULI, BERRADA, et SENTISSI

Début de la séance à 18h10

Mme la Directrice remercie M. le Consul de sa présence au sein du conseil pour répondre aux questions de sécurité.

Rappel : Pour tous les conseils d'école de l'année la secrétaire est Mme Borne, assistante de la Directrice et les associations de parents d'élèves assurent conjointement le secrétariat adjoint.

Lecture de la motion des enseignants par un membre du conseil (annexe 5)

Ordre du jour :

- 1. Procédures d'admission et de transfert pour la rentrée 2016/2017**
- 2. Travaux et équipements**
- 3. Projets et priorités pédagogiques :**
 - Nouveaux programmes**
 - Actions du projet d'école**
 - Suivi des élèves à besoin particuliers**
- 4. Questions diverses**

1) Procédures d'admission et de transfert pour la rentrée 2016/2017

- **Demande d'admission en ligne <http://inscriptions.efmaroc.org>**
 - Du **9 mars au 09 avril** pour les admissions **sur test**
 - Du **9 mars au 12 mai** pour les admissions **sans test**
- **Tests concours :**
 - **Jeudi 19 mai** maternelle 9h30 pour les MS et 11h30 pour les GS
 - **Mercredi 22 juin** élémentaire

Les élèves issus de **fratries** (dont l'un des membres est déjà scolarisé dans le réseau des écoles françaises) sont soumis au test d'entrée mais sont admis en priorité sous réserve des places disponibles et si le niveau obtenu équivaut à un minima défini par le SCAC.

- **Transferts MS au CM1**
 - Commission le 16 mai

La campagne des transferts est ouverte depuis le lundi 17 mars et se terminera le vendredi 1er avril 2016.
Pour le transfert OSUI (Bouskoura), les familles doivent faire une demande motivée et justifiée au SCAC sous couvert de la directrice.
- **Sectorisation 6^{ème}**
 - Commission de réaffectation le 14 avril
- Affichage des **affectations** :
Sans test et tests MS/GS: le 8 juin à 14h
Elémentaire : le 30 juin à 14h

2) Travaux et équipements (annexe 1)

Depuis plusieurs années de gros travaux ont été effectués au sein de l'école, l'été dernier c'était en maternelle. Cette année des travaux de peinture sont programmés. Les investissements sont plus axés cette année sur les équipements : achat de mobilier avec l'aménagement et le renouvellement des espaces pédagogiques dans les classes de maternelle, selon les instructions des programmes 2015.

Des investissements sont également programmés en informatique pour réactualiser le parc.

Pour répartir les dépenses d'investissements, chaque année un cycle est favorisé.

3) Projets et priorités pédagogiques

a) Nouveaux programmes

Loi de la refondation de l'école du 8 juin 2013 : 25 mesures dont 12 pour l'école (cf Annexe 2)

Rentrée 2014 : création des ESPE (écoles supérieures du professorat et de l'éducation) APC (aides pédagogiques complémentaires) et plus de maîtres que de classes

Rentrée 2015 : Nouveaux programmes en maternelle qui devient un cycle à part entière (cycle des apprentissages premiers) - Education Morale et Civique mit en place en élémentaire.

Rentrée 2016 : l'école obligatoire doit donner les moyens à l'acquisition du nouveau socle commun de compétences et de culture avec les nouveaux programmes à l'élémentaire.

Et mise en place des nouveaux cycles :

Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1, CE2

Cycle 3, cycle de consolidation : CM1, CM2, 6^{ème}

Cycle 4, cycle des approfondissements : 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Maternelle rentrée 2015 (Power Point sur le site de l'école)

➤ **Ce qui change :**

Une pédagogie basée sur **3 verbes d'action** : L'élève doit **AGIR** pour **COMPRENDRE** ce qu'il fait et **REUSSIR**

- L'accent est mis sur le **développement de la pensée**
- Toutes les formes **d'activités artistiques** sont **revalorisées**
- Le **jeu** est élément central de ces nouveaux programmes

➤ **L'aménagement de l'environnement est repensé.**

➤ Une école qui reste dans **la bienveillance** nécessaire pour que les enfants construisent de la **confiance** et **l'estime de soi** (ne s'oppose pas à l'autorité).

➤ **Evaluation positive** : l'enseignant doit pouvoir dire ce qui est acquis même si ce n'est pas l'idéal visé.

➤ **Carnet de suivi des apprentissages** : élaboré par l'équipe et remis 2 fois par an aux familles sur lequel sont inscrits les réussites et les progrès de l'élève.

Le carnet de suivi est :

- un carnet **d'observations** ;
- un carnet de **traces** et **d'interprétation synthétique** de l'enseignant ;
- un carnet de **communication** pour les familles.

➤ **Un bilan des acquis** : ce document d'une page est remis en fin de GS, imposé par l'éducation nationale: il donne une synthèse des acquis scolaires en fin de maternelle avec pour chaque domaine d'apprentissage les compétences principales. Cette fiche est remise aux parents pour signature et permet la liaison avec l'élémentaire.

Elémentaire rentrée 2016 : Points essentiels des programmes

(articulés au nouveau socle commun et conçus par cycle et non plus par niveau)

Priorités :

- l'élève doit apprendre à **interroger le monde**
- **la connaissance** est **seconde** par rapport à la **compétence** : les connaissances sont abordées « en situation ». l'entrée se fait par compétences et non par savoirs disciplinaires
- **l'oral** est revalorisé
- **la production d'écrits** : du CP au CM2
- **le sens et l'automatisation** se construisent simultanément.

En bref :

Pas de gros bouleversements, des allègements du programme. Les enseignants vont surtout devoir évoluer sur leur **posture** et leurs **démarches pédagogiques**.

Fournitures scolaires : quid des nouveaux manuels ?

Les manuels actuels peuvent être utilisés un an de plus selon les conseils de l'inspectrice, l'équipe va réfléchir.

Anglais

Il sera enseigné dès le CE1 à la rentrée 2016 à raison d'une heure hebdomadaire.

b) Actions du projet d'école 2014 -2018 (annexe 3)

De nombreuses actions sont reconduites cette année avec quelques nouveautés.

Ce projet d'école est réactualisé chaque année.

Un parent d'élève intervient sur l'action « Médiation » pour indiquer que cette action est bénéfique car elle permet aux enfants d'apprendre à exercer une autorité sur les plus petits, une prise de conscience sur « comment exercer l'autorité et la gérer ».

Autre aspect positif souligné par la Directrice, c'est la mise en place de délégués de classe et d'un conseil de délégués avec la Directrice. Les remarques émises par les élèves délégués sont très pertinentes. Ce sont eux qui ont soulevé des problèmes en garderie et demandé à ce que des sanctions soient mises en place en cas de non respect des règles.

On est plus au cœur de la vie des élèves et leur ressenti.

De plus, cela induit un autre rapport entre la direction et les élèves qui démontre ainsi qu'elle n'est pas là uniquement pour sanctionner mais aussi pour échanger, partager et construire ensemble.

c) Suivi des élèves à besoins particuliers

- Dispositif Plus de Maîtres que de Classes et Activités Pédagogiques Complémentaires

Nombre et pourcentage d'élèves pris en charge dans l'école et par niveau en APC :

116 élèves sont suivis en APC (15%)

- **CM2** : 14 élèves/111 = **12,6%**
- **CM1** : 13 élèves/85 = **15,3%**
- **CE2** : 26 élèves/137 = **19%**
- **CE1** : 17 élèves/111 = **15,3%**
- **CP** : 20 élèves/123 = **16,3%**
- **GS** : 18 élèves/110 = **16,4%**
- **MS** : 8 élèves/86 = **9,3%**

84 % en mathématiques - 58 % en langue française- 8% autres

Domaines de prise en charge

Lecture (Fluidité et Compréhension) / Etude de la langue (Grammaire, Orthographe, Conjugaison) / Rédaction Compréhension/langage (maternelle)

- Numération / Décomposition / Calcul / Mesures / Résolution de problèmes / Géométrie
- Motricité fine
- Vivre ensemble/ Comportement
- Oral : Oser s'exprimer
- Autonomie
- Rapidité

En arabe :

Niveau	Domaine d'intervention	Organisation
CM2	Lecture Expression orale	Par groupe de 6 différent chaque semaine
CE2	Notions de base	Selon besoins
CE1	Notions de base Lecture Projet autour des contes	Petit groupe
CP	Notions de base Lecture Théâtralisation du conte	Petit groupe
GS	Activités orales	Par groupe de 7 (14 par semaine)

En arabe, l'accompagnement différencié est surtout axé sur les acquisitions de base, à savoir « lire et écrire ». Dès qu'un enseignant remarque des lacunes ou faiblesses chez un enfant, il est pris en APC pour le remettre à niveau pendant une durée bien déterminée avant de lui permettre de réintégrer son groupe classe.

L'APC en arabe ne concerne que les élèves arabophones car ils sont plus nombreux et donc il est difficile de pouvoir gérer individuellement les cas. Les élèves non arabophones sont en effectif plus réduit et il est donc plus facile à l'enseignant de gérer la différenciation.

Pourquoi les CM1 n'apparaissent-ils pas dans le tableau des interventions ? Parce que les CM1 sont en barrettes tout au long de l'année et que les groupes évoluent en fonction de l'acquisition de compétences.

- Prise en charge par le DASED

Depuis la rentrée 2015 mise en place des PAP (plan d'accompagnement personnalisé) pour les élèves avec des difficultés sévères et durables malgré une pédagogie adaptée en classe

- Le médecin effectue le constat des troubles
- La directrice et l'enseignant élaborent le PAP (adaptations pédagogiques)
- Le PAP est un outil de suivi de l'élève et est réactualisé tous les ans.

- 56 signalements d'élèves en difficulté persistante au DASED : comportement, apprentissage, précocité, troubles spécifiques

Un membre du conseil constate que seuls 30 élèves sur 56 sont pris en charge :

Tous les signalements sont étudiés, M. MESSAOUDI n'intervenant au sein de l'école que deux demi-journées par semaine la priorité est donnée aux élèves cycle 2 selon les instructions. Pour les autres élèves, ils sont pris en charge suivant la situation. Certains peuvent être suivis par des spécialistes en dehors de l'école. Dans ce cas, il assure et permet le relai.

Interventions du maître spécialisé Ali MESSAOUDI

13 CE1 évalués avec restitution à l'enseignant et 13 entretiens parents

9 CE1 pris en charge en trois groupes deux fois par semaine, groupe autour de la lecture, numération et mise en situation problème et raisonnement

4 CP pris en charge une fois par semaine en classe alternativement en maths et approche lire/écrire.

4 CE2 pris en charge hors classe autour du nombre et de la compréhension de consignes.

- Interventions de la psychologue scolaire Géraldine Manneval

14 élèves signalés pris en charge : 2 MS, 3 GS, 3 CP, 4 CE1, 1 CE2, 1 CM2

On doit tout de même indiquer que ce dispositif qui est mis en place au Maroc ne l'est pas dans tous les pays et qu'il s'agit donc d'une chance pour nos écoles de l'AEFE au Maroc.

4) Questions diverses (annexe 4)

- **Sécurité**

- Sécurité : dégradation des transports scolaires notamment sur les sorties scolaires

Il y a eu des améliorations mais les ceintures ne sont pas adaptées et des problèmes de saleté persistent. Le comportement des chauffeurs s'est amélioré mais il convient de rester vigilant

- Sécurité lors des entrées et sorties des élèves : les parents d'élèves ont manifesté leur inquiétude notamment concernant les regroupements à heures fixes devant les 2 portails et l'exposition des enfants avec un portail grand ouvert.

Des mesures ont été mises en place fin 2015, sont elles toujours d'actualité ?

Comment améliorer le dispositif ?

Est-il judicieux de continuer à restreindre l'accès à 2 portes d'entrée au lieu de fluidifier les flux ?

Ne peut-on rien entreprendre pour optimiser la mise en sécurité des enfants et des parents notamment à 12h15 et 16h15 ?

Certains parents pensent qu'il faudrait ouvrir plusieurs portes, d'autres qu'il faudrait faire entrer les parents au sein de l'établissement dans un sas pour récupérer leurs enfants comme cela a été mis en place à Molière, que faire ?

La Directrice répond que le pôle a prévu l'achat de caméras de surveillance et qu'un sas d'entrée sera construit.

Intervention de Monsieur le Consul Général sur la sécurité.

La sécurité est une vraie problématique. Si certaines portes ont été fermées c'est suite à une décision de l'ambassade dans le cadre de la sécurité des établissements. Moins d'accès d'entrées donne moins de possibilités d'actions. Il ne faut pas tomber dans la psychose mais continuer à mener une vie normale tout en assurant un environnement de sécurité. Actuellement la chaîne des priorités est de limiter les accès.

Evaluation de la situation et comment œuvre le Consulat au quotidien dans ce monde très perturbé et dangereux ou certains veulent générer la panique, semer la terreur et déstabiliser.

Le Maroc est un pays stable où le dispositif sécuritaire est efficace. C'est le pays le plus stable d'Afrique du Nord, mais cette stabilité amène justement à une surveillance accrue car on sait que les risques sont présents. Le Maroc veut que son image reste intacte par conséquent la vigilance est de mise.

Au niveau de la sécurité interne des établissements, tous les ans le PPMS des établissements est transmis aux autorités hiérarchiques et des exercices de mise en situation sont faits tout au long de l'année.

Pour ce qui est de la sécurité externe, M. le Consul général rappelle que nous sommes les « hôtes » d'un pays souverain. Un dialogue de sécurité a été établi avec les autorités locales et un contrôle quotidien des présences d'agents de police aux abords des établissements est effectué et transmis au consulat qui contacte les autorités locales en cas de relâchement. Le dispositif mis en place ne résulte pas d'une décision du consulat mais des autorités marocaines qui sont à même de décider du dispositif à mettre en place. La présence policière joue un rôle de dissuasion et d'observation et non pas de gestion du flux de circulation.

Il convient de rappeler aux parents le manque de sécurité quand ils se garent en double file ou sur les passages pour piétons.

La sécurité des établissements est un point qui tient à cœur des autorités marocaines. Sur le plan de la mobilisation le dispositif est très réactif. De façon ponctuelle, en cas de déplacement de classes pour des manifestations à l'extérieur de l'établissement, une vigilance ponctuelle est établie par les autorités locales après concertation avec le consulat.

Un parent demande comment peut-on améliorer le dispositif ?

M. le Consul répond qu'il s'améliore avec le comportement des personnes. Il faut accepter d'être humbles, le dispositif est limité mais les interlocuteurs sont conscients qu'il y a un vrai enjeu et vont donc interagir en sorte.

Si la communauté éducative émet une proposition cohérente de régulation et de fluidité de la circulation, celle-ci peut être transmise par le biais de l'école à M. le Consul qui se chargera d'en référer aux autorités locales.

A nouveau les parents sollicitent M. le Consul en évoquant le fait que la fermeture des portes engendre un problème d'encombrement pour les parents. Ce à quoi il est répondu que l'école se doit d'assurer uniquement la responsabilité des personnes qui sont à l'intérieur de l'établissement.

La Directrice intervient aussi pour rappeler que les enfants ayant des frères et sœurs en maternelle ne doivent pas traverser la cour pour aller en maternelle mais que les parents doivent faire le tour pour récupérer les aînés.

En conclusion, M. le consul annonce qu'il ne s'agit pas d'un forum permanent et qu'à partir du moment où des décisions sont prises, il faut les respecter.

- Sécurité lors des temps de garderie : point suite aux mesures prises
Rappel aux élèves :
Maintien des règles en garderie.
Lecture avec les parents des deux messages (associations et directrice) et en classe
Ils ont été informés de l'exclusion temporaire de 3 élèves.
Impliquer de manière positive les dames de la garderie : sorties (voir assurance avec les associations), intervention dans les classes...
- **Cantine scolaire à Ernest Renan**
Point d'avancement sur la cantine scolaire d'Ernest Renan.
A noter : la mise en place d'une cantine réduira considérablement le risque lié aux ouvertures et fermetures de portes en permettant aux enfants de rester dans l'enceinte de l'établissement.

La cantine est inscrite au SPSI (schéma prévisionnel de stratégie immobilière) 2016 / 2020. Elle devrait être réalisée après les travaux du collège soit en 2019 /2020.
Il s'agit de travaux qui s'élèvent à environ de 10 millions de dirhams.
Comment pourra-t-elle réduire les risques liés aux ouvertures des portails puisque le nombre de demi-pensionnaires devrait être approximativement le même, la capacité de la cantine ne permettra vraisemblablement pas l'absorption de tous les enfants de l'école.
- **Préférence à la fratrie – Possibilité de passage du système AEFÉ à l'OSUI**
Un dispositif a été lancé par le SCAC pour bonifier les enfants dont des frères/sœurs sont scolarisés dans le réseau AEFÉ, nous souhaitons avoir plus de précisions à ce sujet et connaître les règles exactes qui seront appliquées par le SCAC pour la prochaine rentrée scolaire.

Réponses plus haut « *Procédures d'admission et de transfert* »

- **Restauration durant le Ramadan**
Les associations de parents souhaitent que l'on autorise les enfants dont les parents travaillent à déjeuner à l'école en portant un pique-nique durant la période de Ramadan. (environ 12 jours « ouvrables »)

Même dispositif qu'en 2015.

Pour le bon fonctionnement de l'école, il est souhaitable que les repas ne soient pas livrés tout au long de la matinée par les chauffeurs. Les associations passeront une information aux familles pour que les enfants arrivent à l'école avec leur lunch box et en précisant qu'aucun repas ne pourra être réceptionné pendant le temps scolaire.

- **Passage de CM2 en 6^{ème}**

Y a-t-il un calendrier à suivre pour les parents ? Demandes de transferts, demande de binômes pour les accompagnements, journées d'inscription, d'assurance....

Est-il possible de communiquer ces dates / délais aux parents concernés ?

Les parents des futurs 6^{ème} seront informés à temps des procédures à suivre. Pour ce qui est des transferts la question a déjà été abordée dans « procédures d'admission et de transfert ».

En ce qui concerne les transferts vers l'OSUI Bouskoura, les demandes des familles seront transmises par l'école. Cela reste difficile et nous ne savons pas si cela est envisageable ou pas.

La Directrice s'adresse aux associations qu'elle souhaite vivement remercier pour l'organisation de « la Dictée du Maroc » et le « Grand Prix du Jeune Lecteur » qui sont des expériences très enrichissantes. L'école est très fière d'annoncer que le premier prix de la Dictée du Maroc a été attribué à une élève de CM2 de l'école.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 16 juin à 16H30 à cause du Ramadan.

Fin de séance à 19H55.

Annexe 1 Travaux et équipements

DESCRIPTION	Localisation	Montant non estimé
A- IMMOBILIER		
Peinture classes	1^{er} étage cycles 2 et 3	57 000,00
Peintures	Bâtiment cycle 3	13 000,00
	Mur d'enceinte intérieur	
	SOUS-TOTAL	70000,00

B- MATERIEL / MATERIEL INFORMATIQUE	Localisation	Montant
Mobilier maternelle	maternelle	350 000,00
ménagement et renouvellement des espaces pédagogiques dans les classes : coins jeux, lecture...selon instructions programmes 2015	maternelle	22 000,00
7 Ordinateurs de bureau HP	élémentaire	52 080,00
1 Imprimante Laser N/B	salle informatique	1 680,00
5 TBI émetteur aimanté avec câble USB 5m sans tableau		28 800,00
5 Tableaux blancs pour TBI fixe 180 x 120 cm spécial projection, acier émaillé (Made in France)	élémentaire	17 650,00
5 Vidéoprojecteurs EPSON résolution 1024 X 800		34 200,00
5 Projecteurs de documents avec flexible		17 100,00
1 Vidéo projecteur résolution 1280 x 800 pixels LED 30000 Heures Sono Multimédia Wifi...	salle documentaire	12 990,00
	SOUS-TOTAL	744 500,00
	TOTAL	814 500,00

Annexe 2 : Loi de refondation de l'école

Les 25 mesures clés

Mettre en place une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation et faire évoluer les pratiques pédagogiques

- 1 La création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- 2 Une nouvelle formation initiale pour les enseignants et les personnels d'éducation

Donner la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités

- 3 Un rééquilibrage des moyens en faveur du primaire
- 4 La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes »
- 5 Le développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans
- 6 La redéfinition des missions de l'école maternelle
- 7 La création d'un fonds spécifique d'aide aux communes pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

- 8 La mise en place d'une éducation au numérique
- 9 La création d'un service public de l'enseignement numérique
- 10 L'élargissement du domaine de l'exception pédagogique
- 11 La clarification de la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales

Faire évoluer le contenu des enseignements

- 12 La redéfinition du socle commun et l'élaboration de nouveaux programmes
- 13 La création d'un Conseil supérieur des programmes
- 14 L'introduction d'un enseignement moral et civique
- 15 La mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle
- 16 L'enseignement obligatoire d'une langue vivante dès le cours préparatoire

Assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège

- 17 La réaffirmation et la redéfinition du système des cycles d'enseignement
- 18 Une transition école-collège facilitée
- 19 Une aide aux élèves en difficulté repensée

Permettre à tous de réussir dans le second degré et de s'insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions

- 20 La rénovation du collège unique
- 21 L'instauration pour tous d'un droit au premier niveau de qualification reconnu
- 22 La réforme de la carte des formations professionnelles initiales

Mieux associer les partenaires de l'École et mieux évaluer le système éducatif

- 23 La mise en place des projets éducatifs territoriaux
- 24 Une association plus étroite des collectivités territoriales à la gestion des établissements
- 25 La création d'un Conseil national d'évaluation du système éducatif

Annexe 3 : Actions du projet d'école

	<u>Axe 1 : Langue et culture dans le contexte marocain</u>	<u>Axe 2 : Réussite pour tous</u>	<u>Axe 3 : Citoyenneté : santé, sécurité, violence</u>
<u>Cycle 1</u>	Le cahier de mots de la maternelle Chœur d'enfants L'art marocain : les portes du MAROC	Aide aux élèves en difficulté Augmenter le niveau de compréhension des élèves Transition entre les classes	Les règles de vie communes
<u>Cycle 2</u>	Poésie La phrase du jour au CP Chœur d'enfants CE1 A la découverte du Maroc A la découverte des artistes marocains La cour, espace de jeu, espace de vie	Liaison et coordination GS/CP	Pacifier et respecter l'environnement scolaire Gestion des déchets de la cour et recyclage La cour, espace de jeu, espace de vie
<u>Cycle 3</u>	Liaison français/arabe Lecture d'albums en MS/GS/CP	Devenir élève apprenant Le journal scolaire	Débats philosophiques Délégués de classe et conseils Etre responsable face aux problèmes environnementaux La médiation
Théâtre			

Annexe 4 : Questions diverses des associations



- **Sécurité**
 - Sécurité : dégradation des transports scolaires notamment sur les sorties scolaires
 - Sécurité lors des entrées et sorties des élèves : les parents d'élèves ont manifesté leur inquiétude notamment concernant les regroupements à heures fixes devant les 2 portails et l'exposition des enfants avec un portail grand ouvert.
Des mesures ont été mises en place fin 2015, sont elles toujours d'actualité ?
Comment améliorer le dispositif ?
Est-il judicieux de continuer à restreindre l'accès à 2 portes d'entrée au lieu de fluidifier les flux ?
Ne peut-on rien entreprendre pour optimiser la mise en sécurité des enfants et des parents notamment à 12h15 et 16h15 ?
 - Sécurité lors des temps de garderie : point suite aux mesures prises
- **Cantine scolaire à Ernest Renan**
Point d'avancement sur la cantine scolaire d'Ernest Renan.
A noter : la mise en place d'une cantine réduira considérablement le risque lié aux ouvertures et fermetures de portes en permettant aux enfants de rester dans l'enceinte de l'établissement.
- **Préférence à la fratrie – Possibilité de passage du système AEFÉ à l'OSUI**
Un dispositif a été lancé par le SCAC pour bonifier les enfants dont des frères/sœurs sont scolarisés dans le réseau AEFÉ, nous souhaitons avoir plus de précisions à ce sujet et connaître les règles exactes qui seront appliquées par le SCAC pour la prochaine rentrée scolaire.
- **Restauration durant le Ramadan**
Les associations de parents souhaitent que l'on autorise les enfants dont les parents travaillent à déjeuner à l'école en portant un pique-nique durant la période de Ramadan. (environ 12 jours « ouvrables »)
Même dispositif qu'en 2015.
- **Passage de CM2 en 6^{ème}**
Y a-t-il un calendrier à suivre pour les parents ? Demandes de transferts, demandes de binômes pour les accompagnements, journées d'inscription, d'assurance....
Est-il possible de communiquer ces dates / délais aux parents concernés ?

Annexe 5 : Motion des enseignants

Les enseignants de l'école Ernest RENAN réunis ce jour jeudi 24 mars 2016 en conseil des maitres sollicitent l'attention du Service de Coopération et d'Action Culturelle sur les effectifs de certaines classes qui ne leur permettent pas d'assurer de façon satisfaisante leur mission, à savoir la réussite de l'ensemble des élèves dont ils ont la responsabilité.

Ils rappellent que trop souvent, la taille des locaux, des espaces extérieurs n'est pas adaptée au nombre d'élèves reçus. Le projet de construction d'un espace restauration dans l'enceinte de l'école viendra encore réduire les espaces de jeux.

A ce jour, plusieurs classes sont à 29 voire 30 élèves (MS, CM1, CM2).

Alors que se prépare la rentrée 2016 et que l'organisation des test-concours approche, nous demandons qu'un véritable effort de limitation des effectifs soit poursuivi dans tous les niveaux en septembre prochain.

Nous demandons également que les tests ne soient pas ouverts pour les niveaux où il est déjà prévu un nombre d'élèves suffisant. Enfin, il serait souhaitable d'anticiper les entrées tardives d'élèves en leur réservant quelques places dans chaque niveau.

Les enseignants signataires resteront vigilants sur les futurs effectifs et feront valoir leur droit à travailler dans de bonnes conditions pour la réussite de tous les élèves.

Signatures des enseignants :



A collection of approximately 25 handwritten signatures in blue ink, arranged in several rows. Some signatures are more legible than others, with some appearing to include names like 'Mohamed', 'Joseph-Edouard', and 'Abell'. The signatures are densely packed and vary in style, representing the collective approval of the teachers mentioned in the text.